

toutes les églises et chapelles où se célèbre l'office divin, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le deuxième jour du mois d'octobre, en l'année mil neuf cent treize.

† LOUIS-NAZAIRE,

Archevêque de Québec.

L. + S.

Par mandement de Monseigneur.

JULES LABERGE, prêtre,
secrétaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES VOCATIONS

La fondation de l'École Apostolique, vouée à la recherche et à la culture des vocations, a ramené fortement devant le grand public la question, pour ne pas dire le problème des vocations sacerdotales. Cette œuvre nouvelle qui surgit sous un souffle de charité répond évidemment à un besoin plus grand, plus pressant qu'éprouve le diocèse de plus considérables contingents d'ouvriers pour les labours croissants du ministère paroissial et les exigences d'œuvres se multipliant rapidement. Une prédication, spécialement préparée en vue d'attirer à l'Église les recrues plus nombreuses qu'elle souhaite voir se lever sans retard, ira de paroisse en paroisse, autant que le permettront les circonstances, exposer devant les familles catholiques — qui y sont toutes intéressées — la théorie de la vocation. Et c'est heureux autant qu'urgent, peut-être, et nécessaire.

C'est une des plus consolantes vérités de notre foi catholique, que le dogme d'une Providence toujours attentive au sort des créatures, abaissant tendrement sur chacune une constante sollicitude, à tel point que pas un cheveu ne tombe de notre tête, que la Providence divine, comme nous l'apprend la Sainte Écriture, ne l'ait tout d'abord permis. C'est dire jusqu'à quelle précision de détail Dieu s'occupe de chacun d'entre nous. Tout en laissant à chacun une liberté qui entre dans l'essence même